

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 5

Buchbesprechung: La vie en marge [Jacques Perroux]

Autor: C.Pz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un abbé en révolte

L'écrivain Jacques Perroux n'est pas un inconnu. Après une formation en théologie, il s'est orienté vers la réintégration sociale de jeunes handicapés mentaux. L'écriture est pour lui son équivalent, son oxygène.

La Vie en marge est la suite attendue de *La Fille du prêtre*. Ce roman touche à des phénomènes de société qui ne laissent personne indifférent: le sida, la vie des exclus sans domicile fixe, les conflits dans l'Eglise catholique, le célibat des prêtres... des questions brûlantes parmi d'autres. Héros de ce roman, l'abbé Paul Valentin est en conflit avec sa hiérarchie. Il va donc choisir de vivre en marge du clergé, et de partager désormais l'existence précaire de personnes parmi les plus démunies de notre société.

Au sujet du célibat des prêtres, Jacques Perroux profite de la liberté qu'offre le roman pour dire ce qu'il pense. On comprend qu'il s'identifie à son héros: «Des années d'expérience lui avaient montré que l'exigence du célibat pour des hommes plongés en pleine pâte humaine était abusive. Depuis longtemps, l'autorité ecclésiastique aurait dû renoncer à lier l'ordination sacerdotale à cette promesse de célibat. Les prêtres devraient être laissés libres de se

marié ou non. Valentin connaissait plusieurs excellents pasteurs protestants, qui étaient la vivante preuve que l'on pouvait se montrer efficace au service de l'Evangile, tout en étant marié et père de famille...»

Contre la hiérarchie

Concernant la hiérarchie, il ose aussi écrire ce qu'il pense: «Une fois de plus, il s'était retrouvé en face d'un personnage, et non d'un homme. C'était là le drame de l'autorité ecclésiastique: rares étaient les prélats qui osaient se montrer eux-mêmes. La plupart croyaient nécessaire de rester camouflés derrière leur fonction. Si bien qu'on ne discutait jamais avec une personne, mais avec les représentants d'une structure. Jouant son rôle d'évêque, Monseigneur Desvignes parlait un langage qui n'était pas forcément le sien. Un langage de fonctionnaire de Dieu...»

Conséquence pour Valentin: comme Jacques Perroux, il choisit la vie en marge: «Cette nuit-là, tout en cherchant le sommeil, le prêtre songea à un passage de l'Ancien Testament qui éclaira ce qu'il était en train de vivre. Lorsque les Hébreux étaient prisonniers du pharaon en Egypte et que Moïse les délivra, ils durent quitter la relative sécurité qui était la leur, pour partir dans le désert, vers l'inconnu. Arrivé à ce point de sa vie, Valentin était comme eux: il prenait peur à la perspective de quitter une vie cléricale protégée. Sortir de cette prison dorée pour une vie de liberté allait certainement lui coûter beaucoup. Mais il se souvint que les Hébreux, après une aventureuse traversée du désert, avaient eu le bonheur d'entrer dans la Terre promise... Cette nuit-là, Paul Valentin décida de franchir le pas: il quitterait non seulement sa paroisse, mais, renonçant à toute autre fonction cléricale, il irait gagner sa vie dans le milieu des marginaux.»

C. Pz

Jacques Perroux, *La Vie en marge*, aux éditions Mon Village.

Quel châtement?

Ce fut un privilège de visiter par deux fois le site exceptionnel d'Angkor Vat. Pour le situer, on évoquera le Cambodge, avec sa capitale Phnom Penh, mais encore cet immense fleuve, le Mékong, avec ses 4200 km de long, qui forme ici le Grand-Lac. Le fameux Vat – monastère bouddhique – laisse une impression inoubliable de puissance monumentale, malgré sa finesse d'exécution et sa délicatesse artistique. Ici, la couleur des pierres se marie à celle de la robe claire d'un bonze illuminé de soleil et de méditation, au cœur de ces temples-montagnes.

Au-delà de tant de beauté, ce Cambodge dont j'ai tant aimé les habitants et leur accueil, ce pays qui respirait la douceur de vivre souffre depuis vingt-cinq ans des conséquences du génocide perpétré par Pol Pot et ses sbires, au nom d'une révolution meurtrière, inique et inutile.

Là où il y avait une belle école de jeunes filles, au temps de la paix, on croise maintenant les fantômes de ceux qui ont été torturés ici, on croit entendre encore les cris des suppliciés enchaînés à des menottes aujourd'hui rouillées. Ainsi, Tuol Sleng, le musée du génocide cambodgien, a été conservé pour rappeler les souffrances atroces que plus de deux millions de victimes ont endurées au nom d'une idéologie criminelle.

Ici, sur 14 000 prisonniers torturés, sept seulement sont ressortis vivants... Parmi eux, le peintre Vanu Noth, qui doit la vie à son talent: il était contraint de peindre des tableaux en série pour un Pol Pot soucieux de sa gloire. Ici comme en tant d'autres endroits, ont été perpétrés génocides, massacres, tueries. Avec quel châtement? Pol Pot est mort tranquillement en Thaïlande. Où est la justice? Notre monde est-il prisonnier à jamais de l'injustice de ses habitants, qu'ils soient bourreaux ou victimes? Malgré tant de questions qui m'assaillent... faire malgré tout confiance à Dieu, qui existe mais qui ne se manifeste pas.

Pasteur J.-R. Laederach

